

Commune D'ORVAULT

DEPARTEMENT

Loire-Atlantique

ARRONDISSEMENT

NANTES

CANTON

SAINT-HERBLAIN II

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

14 décembre 2020

L'an deux mil vingt, le quatorze décembre, le Conseil municipal de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session ordinaire, à l'Odysée au Bois Cesbron après convocation légale en date du huit décembre deux mille vingt, sous la présidence de Jean-Sébastien GUITTON, Maire.

Etaient présents : Mme Dominique VIGNAUX, M. Lionel AUDION, Mme Marie-Paule GAILLOCHET, M. Guillaume GUÉRINEAU, M. Stéphane KERMARREC, Mme Armelle CHABIRAND, M. Yann GUILLON, Mme Brigitte RAIMBAULT, M. Christophe ANGOMARD, Mme Valérie DREYFUS, Mme Anne-Sophie JUDALET, M. Laurent DUBOST, Mme Catherine LE TRIONNAIRE, M. Morvan DUPONT, M. Vincent BOILEAU, Mme Linda PAYET, M. Ronan GILLES, Mme Stéphanie BELLANGER, M. Pierre ANNAIX, Mme Françoise NOBLET, M. Dominique GOMEZ, M. Bernard PAUGAM, Mme Sandrine BRUN, M. Sébastien ARROUËT, Mme Marylène JÉGO, M. Francis WETTA, M. Gilles BERRÉE, M. Jean-Jacques DERRIEN, M. Thierry BOUTIN, Mme Cyriane FOUQUET-HENRI, M. Dominique FOLLUT, Mme Florence CORMERAIS

Absentes ayant donné pouvoir :

Mme Léa BESSIN	donne procuration à	Mme Marie-Paule GAILLOCHET
Mme Maryse PIVAUT	donne procuration à	M. Thierry BOUTIN

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Linda PAYET ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

09. Ecole des Musiques - Origami - Election des représentants de la commune au Conseil d'Etablissement

Monsieur le Maire rapporte :

Le Conseil municipal, lors de sa séance du 28 septembre 2020, a, par délibération :

- PORTÉ à 5 le nombre de représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Etablissement d'Origami, école des musiques municipale d'Orvault.

- ELU :
- Madame Stéphanie BELLANGER
 - Monsieur Bernard PAUGAM
 - Madame Valérie DREYFUS
 - Madame Cyriane FOUQUET-HENRI
 - Madame Marylène JEGO

pour siéger au Conseil d'Etablissement de l'école des musiques - OrigaMi.

Madame Valérie DREYFUS ayant été remplacée au sein de la commission culture sports et coopération internationale par Sandrine BRUN, il convient de la remplacer au sein du conseil d'établissement de l'école des musiques.

DECISION

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **ELIT :**
- Madame Stéphanie BELLANGER
 - Monsieur Bernard PAUGAM
 - Madame Sandrine BRUN
 - Madame Cyriane FOUQUET-HENRI
 - Madame Marylène JEGO

pour siéger au Conseil d'Etablissement de l'école des musiques - OrigaMi.

Rendu exécutoire
Par télétransmission en
Préfecture le : 16 DEC. 2020
Et par publication le : 16 DEC. 2020

Extrait certifié conforme
Orvault, le 15 décembre 2020
Pour le Maire
Le Directeur général




Jean-François MAISONNEUVE